

Confinement : les lycées se réorganisent

Espéré depuis la rentrée, l'aménagement du protocole sanitaire est désormais réalité avec possibilité de dédoublement des classes. Chaque lycée met, ou non, en place ce fonctionnement.

Jeudi, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé autoriser les lycées à s'organiser face à l'accélération de la progression du virus : les cours peuvent se faire en distanciel, à condition de conserver au moins 50 % de classe en présentiel.

À Marcel-Callo, le protocole sanitaire est renforcé et le présentiel maintenu à 100 %

Une annonce qui a quelque peu déstabilisé certains établissements, comme le lycée privé Marcel-Callo, qui accueille plus de 1 000 élèves par jour. « Ce qui a été annoncé, ce sont des mesures de bon sens qu'on aurait dû prendre bien avant, note Vincent Maisonneuve, le chef d'établissement. Là, c'est tombé en fin de journée, jeudi 5 novembre. Nous avons travaillé jusqu'à 22 h avec l'équipe enseignante afin de trouver une solution. Et le lendemain matin, il a été décidé d'assurer la continuité pédagogique en présentiel, un choix unanime par tous les professeurs. »

Une classe attitrée pour éviter les flux

L'équipe de direction travaillait déjà depuis le retour de vacances à remodeler les emplois du temps. « À partir de ce lundi, les emplois du temps sont modifiés, les élèves ont une classe attitrée, afin de limiter au maximum les flux de circulation et nous augmentons le temps du service de la restauration le midi. Le temps des récréations pourra être réduit. Nous sommes conscients que ça ne pourra pas être à 100 % parfait, mais ce protocole sanitaire renforcé nous paraît être la meilleure solution. »

« On regrette les changements de dernière minute »

D'autant que le lycée accueille 350 internes. Mais le proviseur admet aussi avoir envisagé « un plan B : si dans dix jours, les cas de Covid-19 augmentent au sein du lycée, on passera à une alternance des cours d'une semaine sur deux ».

Néanmoins, Vincent Maisonneuve admet « regretter les changements de directives au dernier moment »,

notamment pour les épreuves du bac. « Nous avons déjà bien travaillé sur les épreuves anticipées du bac (E3C) et là on nous annonce que ça sera un contrôle continu, cela aurait dû s'anticiper dès la rentrée de septembre. »

Au lycée de Beaumont, une alternance lycée-maison

Depuis la rentrée, une chose fait consensus au sein de la cité scolaire de Beaumont : le protocole sanitaire ne peut être appliqué en l'état dans la partie lycée de la cité. En effet, du fait de la dernière réforme, les élèves sont obligés de changer de salle selon les spécialités choisies. « Cela implique cinq classes différentes, 12 heures par semaine », relève Léa Guerro, enseignante d'Histoire.

Des semaines du jeudi au mercredi

Le dédoublement des classes demandé en vain par la direction dès la rentrée est aujourd'hui possible avec le feu vert donné à l'ensemble des établissements par Jean-Michel Blanquer. L'établissement va ainsi le mettre en place.

« Concrètement, les classes vont être scindées en deux. Les semaines vont se dérouler du jeudi au mercredi. Une semaine une demi-classe aura cours au lycée, l'autre sera à la maison », explique celle qui est aussi déléguée Snes-FSU.

La solution permet de régler le problème sanitaire en l'état actuel et évite l'isolement puisque chaque élève sera présent toutes les semaines, contrairement à un rythme hebdomadaire classique.

Pas de cours à distance, mais des devoirs à la maison

Pour autant, il ne s'agit pas de cours en présentiel avec simultanément des cours à distance, car les enseignants ne sont évidemment pas dédoublés.

« Les demi-groupes qui seront à la maison auront des devoirs. Chaque enseignant s'adapte, certains proposent des autocorrections, par exemple, mais ce sera au moins en partie à revoir au retour des élèves la semaine suivante. On n'avancera pas aussi vite », regrette Léa Guerro.



Du jeudi au mercredi, les lycéens de la cité scolaire de Beaumont alterneront les cours dans l'établissement et des devoirs à la maison.



À Marcel-Callo, le protocole sanitaire est renforcé et le présentiel maintenu à 100 %.



Pas de changement à l'Issat. Les règles sanitaires restent en vigueur.

« Il faut reporter les épreuves de mars »

Pourtant une échéance reste là : les examens de spécialités sont maintenus en mars. Un calendrier pour le moins serré.

« Je ne pense pas que l'on aura fini le programme à temps. Ce calendrier angoisse les enseignants. Nous demandons le report de ces épreuves en juin. »

Le ministre a souhaité leur maintien pour permettre à ces résultats de

compter dans le dossier d'accès aux études supérieures Parcoursup.

enchaînant les réunions toute la journée, Pascale Le Flem, proviseure, n'a pas pu répondre à nos sollicitations.

Pas de changement à l'Issat

La problématique n'est pas la même au sein du lycée agricole. La plus grosse difficulté était à l'heure du déjeuner.

« Avec le lycée Notre-Dame, ce

sont 1 000 élèves qui mangent le midi dans le restaurant. À la rentrée, nous avons aménagé la dernière heure de cours de la matinée pour étaler les passages à la cantine », explique Patrick Sauvage, directeur adjoint.

« Garder les élèves en présentiel » L'établissement étant neuf et les salles de plus de 30 élèves inexistantes, la problématique de la distanciation n'existe pas. La proposition du minis-

tre blis L « Ç bie est Tou ac so for du